

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01668 Numéro SIREN : 329 233 126 Nom ou dénomination : A-RAC

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 9778

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A-RAC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		6 RUE DE CHATILLON 35510 CESSON-SEVIGNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 2 9 2 3 3 1 2 6 0 0 0 7 0		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		N-1	
				31122021		31122020	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	50 631	50 631	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	6 450	5 560	889
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 250	2 043	1 206
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	257 423	137 520	119 903
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	100 000		100 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 305 000		2 305 000
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 774		4 774
TOTAL (II)		BJ	BK	2 727 529	195 756	2 531 773	2 206 060
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	405 227		405 227
		Autres créances (3)	BZ	CA	37 344		37 344
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	229 787		229 787
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	672 359		672 359	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	3 399 889	195 756	3 204 132	2 926 069
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A-RAC</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 367 200)			DA	367 200	367 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	611 509	611 509
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	36 720	36 720
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 373 837	1 146 422
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	255 391	227 415
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 644 657	2 389 266
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	20 651	19 482
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	142 800	91 896
	Dettes fiscales et sociales			DY	303 838	336 777
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	92 185	88 646
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	559 474	536 802	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 204 132	2 926 069	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	559 474
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A-RAC		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	693 160	FH		FI	693 160	732 388	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	693 160	FK		FL	693 160	732 388	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	812		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	693 973	732 388	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	207 830	279 817	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 648	5 114	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	34 180	39 464
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		
	Autres charges (12)					GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	123 050	111 657	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	368 709	436 053		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	325 263	296 335	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	22 132	22 704	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL			
	Différences positives de change					GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN			
	Total des produits financiers (V)					GO			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	22 132	22 704	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ			
	Différences négatives de change					GR	1 183	1 115	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS			
	Total des charges financières (VI)					GT			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	1 183	1 115		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	20 949	21 588		
					GW	346 212	317 924		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SASU A-RAC</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	21 781	29 237	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	21 781	29 237	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	20 418	31 193	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	20 418	31 193	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				II	1 363	(1 955)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	92 185	88 553	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	737 887	784 331	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	482 495	556 915	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	255 391	227 415	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	128 850	229 931	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		IJ	22 132	22 704	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		IK	14	12	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		IL			
	(9)	Dont transferts de charges		IX			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		HA			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5		HB			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		HC			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		HD			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		HE			
		facultatifs A6	obligatoires A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
	CESSIONS IMMOBILISATION			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	RBT ASSURANCE CESSION IMMO					3 660	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SASU A-RAC</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	57 081	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	3 250	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	27 041	KW		KX	987	
		Matériel de transport*					KY	139 914	KZ		LA	25 411	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	108 261	LC		LD	3 912	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	278 468	LO		LP	30 311	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	2 055 000	8V		8W	350 000
		Autres titres immobilisés						IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières						IT	4 774	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	2 059 774	LR		LS	350 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	2 395 323	OH		OJ	380 311		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	57 081	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	3 250	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM		MN	28 028	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	48 105	MQ	117 220	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	112 174	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG	48 105	NH	260 674	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	2 405 000	ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	4 774	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	2 409 774	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	48 105	ØL	2 727 529	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A-RAC										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	54 042	PF	2 150	PG		PH	56 192		
TOTAL I		RK	54 042	RM	2 150	RN		RO	56 192		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 231	QA	812	QB		QC	2 043		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	11 008	QE	2 761	QF		QG	13 770		
	Matériel de transport	QH	44 693	QI	18 257	QJ	27 686	QK	35 264		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	78 287	QM	10 198	QN		QO	88 485		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	135 220	QV	32 030	QW	27 686	QX	139 564		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	189 262	OP	34 180	OQ	27 686	OR	195 756		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)					
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A-RAC</u>								Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (I) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE		UF					
	– financières		UG		UH					
	– exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I								10		

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SASU A-RAC</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	2 305 000	UM		UN	2 305 000		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	4 774	UV		UW	4 774		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	405 227		405 227				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	25 338		25 338				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	314		314				
	Groupe et associés (2)			VC	11 692		11 692				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX				VT	2 752 346	VU	442 572	VV	2 309 774	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		20 651		20 651					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		142 800		142 800					
Personnel et comptes rattachés		8C		236 302		236 302					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	67 535		67 535					
Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI		92 185		92 185					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	559 474	VZ	559 474				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU A-RAC		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	255 391	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	292	
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	92 185	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN		
					WN		
					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				TOTAL I	WR	347 868	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WV			
				WH			
				WP			
				WW			
				XB			
				I6			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WZ		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				XA			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produits nets des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation				2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				XZ			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY		
	Majoration d'amortissement*				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC		
				Jeunes entreprises innovantes (44 series A)	L5		
				Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
				Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	VH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	347 868
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	347 868	XO	

A-RAC
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 367 200 euros
Siège social : 6, Rue de Châtillon – La Rigourdière
35510 CESSON-SEVIGNE
329.233.126 R.C.S. RENNES
(ci-après la « Société »)

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021
SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE PAR LE PRESIDENT

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter de la manière suivante le bénéfice de l'exercice 2021 s'élevant à 255.391 euros :

A titre de dividendes à l'associée unique, la somme de	250.000 euros
Le solde en intégralité au compte « Autres réserves »	5.391 euros
	=====

Total égal au résultat de l'exercice soit	255.391 euros
--	----------------------

De sorte que le poste « Autres Réserves » sera ainsi porté de 1.373.837 euros à 1.379.228 euros après affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associée unique constate, pour autant que de besoin, que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2020	/
2019	250 000 €
2018	100 000 €

II – DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021
PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 14 JUIN 2022

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter de la manière suivante le bénéfice de l'exercice 2021 s'élevant à 255.391 euros :

A titre de dividendes à l'associée unique, la somme de	250.000 euros
Le solde en intégralité au compte « Autres réserves »	5.391 euros
	=====

Total égal au résultat de l'exercice soit	255.391 euros
--	----------------------

De sorte que le poste « Autres Réserves » sera ainsi porté de 1.373.837 euros à 1.379.228 euros après affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associée unique constate, pour autant que de besoin, que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2020	/
2019	250 000 €
2018	100 000 €

A CESSON SEVIGNE,
Le 14 Juin 2022.

Pour extraits certifiés conformes

**Le président
M. Guy ROULLEAU**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' with a horizontal stroke extending to the right and a vertical stroke intersecting it.